

# Puigdemont, l'histoire belge

## Le président catalan déchu serait en Belgique. La suédoise se serait bien passée de cet « invité » encombrant.

Mais où est Carles Puigdemont ? C'est la question que tout le monde se posait après qu'un média catalan a annoncé, en début d'après-midi : « Puigdemont est à Bruxelles ». Il est vrai que la veille, Theo Francken avait fait un appel du pied au président

régional destitué en déclarant : « Si les Catalans demandent l'asile, la loi belge le permet ». Dans l'après-midi, la rumeur d'un passage de Puigdemont au siège de la N-VA enfle, au grand dam des nationalistes flamands, finalement obligés de déclarer que « Si Puigdemont est à

Bruxelles, ce n'est certainement pas à l'invitation de la N-VA ». Une mise au point qui a certainement soulagé Charles Michel et les siens, sommés de s'expliquer par l'opposition. Mais si le Premier et ses alliés nationalistes flamands se dédouanent de la présence de Puigdemont en

Belgique, ils devront manœuvrer finement en cas de demande d'asile. L'ex-président catalan a déjà consulté l'avocat Paul Beckaert, spécialisé dans les droits de l'homme et les demandes d'asile délicates. ■

## Et les Catalans débarquèrent en Belgique...

► Réveil en sursaut du fédéral en plein repos de Toussaint : Puigdemont et cinq de ses conseillers sont en Belgique.

► L'ex-président catalan a consulté Paul Beckaert, avocat spécialisé en droit d'asile.

► Récit.

Vous n'avez pas vu les Catalans ? Voici, résumée en une phrase, le très rocambolesque scénario de la journée politique de lundi. Rien ne devait pourtant perturber ce matin d'automne radieux : des « cabinet-tards » sont à l'étranger, d'autres soufflent. Les ministres décompressent.

Mais à 13 h 17, les vacances sont finies. Le média catalan *El Periódico* annonce dans un tweet : « ÚLTIMA HORA. Puigdemont está en Bruselas. », dernière minute, Puigdemont est à Bruxelles.

Oups.

Dans les cabinets fédéraux, les téléphones chauffent. « C'est vrai ? » « Où sont-ils ? » « Qui les

a invités ? » Tous les regards se tournent vers Theo Francken. Il faut dire que le week-end, sur VTM, il avait eu ces propos jugés maladroits dans les cénacles fédéraux. « Si les Catalans demandent l'asile, la loi belge le permet. »

Il ajoutait que la procédure belge empêcherait une extradition vers l'Espagne, « où il n'est pas acquis que Puigdemont pourrait bénéficier d'un procès équitable ». Pour éviter une nouvelle tempête diplomatique, Charles Michel avait dû déclarer publiquement qu'il appelait son secrétaire d'État à ne pas jeter de l'huile sur le feu. Or donc, Francken est le coupable

**« Puigdemont va arriver en scooter, casqué comme François Hollande... »**

UN JOURNALISTE

tout désigné de ce nouveau chapitre d'un dossier qui sent le

soufre. Sauf que Francken, très embarrassé, jure ses grands dieux que ce n'est pas lui.

Les regards se tournent alors vers Jan Jambon, le vice-Premier N-VA et très grand ami des Catalans. Il dit tomber des nues.

Puis la rumeur enfle, alimentée par des cabinets fédéraux : la N-VA est à la manœuvre. Il se dit même que Puigdemont va donner une conférence de presse au siège du parti. Des journalistes espagnols en poste à Bruxelles affluent devant le bâtiment. Faute de certitudes, on échange des interrogations, des rumeurs. Les tweets des uns sont publiés par les médias des autres. « Il va arriver en scooter, casqué comme François Hollande », rigole l'un. Plus sérieuse, une autre s'interroge sur les conséquences d'une demande d'asile politique en Belgique : « Il ne pourrait plus être expulsé vers l'Espagne ? »

Le groupe grossit, la VRT débarque avec une camionnette permettant les transmissions en direct mais pas beaucoup plus d'in-

formations sûres. La police s'arrête, demandant avec le sourire aux journalistes de bien rester sur

le trottoir. On s'échange des contacts : un collègue espagnol demande les coordonnées d'un juriste belge spécialisé dans le droit d'asile. Un autre exhibe, rigolard, « la première photo de Puigdemont à Bruxelles : le Manneken Pis avec une perruque... Et puis on se dit qu'il ne viendra pas ici. Et il commence à faire froid.

C'est la N-VA elle-même qui met fin à l'emballement, à 17 heures : « Si Puigdemont est à Bruxelles, ce n'est certainement pas à l'invitation de la N-VA », affirme le porte-parole à l'agence Belga, qui relaie.

Pendant ce temps, l'affaire s'éclaircit pour Charles Michel et les siens. Aucun membre de la coalition fédérale n'est mouillé dans cette affaire. La N-VA serait étrangère à tout cela. Là, certains

ont des doutes mais c'est moins grave.

Le Premier ministre respire, nous dit-on. Pendant que l'opposition multiplie les communiqués de demandes d'information et autres remontrances sur les réseaux sociaux (lire ci-dessous), les ministres mettent en place une stratégie : aucun d'entre eux ne va entretenir de contact avec la délégation catalane. Et la N-VA ? C'est

plus délicat. Le parti nationaliste peut difficilement refuser une rencontre, si les Catalans le demandent. Et si cela se produit, la stratégie est prête aussi : il suffira d'affirmer que les dirigeants d'un parti rencontrent qui ils veulent, cela ne met pas en péril le gouvernement fédéral.

Reste une question délicate à envisager : et si les responsables catalans demandent l'asile en Belgique ? Le scénario se précisait d'ailleurs lundi soir. L'avocat Paul Bekaert, spécialisé dans les demandes d'asile délicates et les droits de l'homme, indiquait avoir été consulté par le président catalan déchu. Interrogé par la VRT,

M. Bekaert a toutefois assuré que « M. Puigdemont n'était pas en Belgique pour demander l'asile. Sur ce plan, rien n'a encore été décidé », a-t-il dit.

Et même si la délicate demande d'asile était en voie d'être enclenchée, cela constituerait-il une bombe pour le gouvernement belge, au sein duquel la mouvance nationaliste flamande est dominante ? Pas de panique lundi soir, la stratégie est prête aussi. En Belgique, les demandes d'asile sont traitées par un organisme indépendant, le CGRA, le Commissariat général aux réfugiés et apatrides (lire ci-dessous). Il ne s'agit donc pas d'une décision que de-

vrait prendre la coalition, et heureusement, dit-on dans les cabinets fédéraux.

Certains avancent même que c'est la N-VA, qui est surtout gênée par ces invités surprises. Le parti ne veut absolument pas faire tomber le gouvernement fédéral, symbole de sa bonne gestion. Mais ils ne peuvent pas non plus ostraciser

les « frères » catalans. Qu'ils se débrouillent, pense-t-on de ci, de là.

La journée semble donc se terminer de manière plus sereine qu'elle a débuté. Restent les questions sans réponses. Aucune source officielle ne confirme que les Catalans sont en Belgique. Alors... sont-ils vraiment ici ? Il y a

un faisceau de présomptions. Les sources officielles espagnoles et catalanes l'affirment. Et l'avocat Paul Bekaert confirme bien avoir « parlé personnellement en Belgique » avec Puigdemont.

Autre question : si le gouvernement est si serein et la N-VA si innocente, pourquoi a-t-il fallu une journée entière pour tirer cette affaire au clair ? L'avenir dira si tout le monde a dit vrai. Et si les encombrants voyageurs obtiendront l'asile en Belgique...

L'histoire belge n'est pas terminée. ■

**BERNARD DEMONTY**  
**VÉRONIQUE KIESEL**  
**JUREK KUCZKIEWICZ**

## asile Une option compliquée

Charles Puigdemont et plusieurs membres de l'ancien exécutif catalan pourraient déposer une demande d'asile dans les prochaines heures. Une procédure courante en Belgique puisque, chaque année, des milliers de demandes (quelque 18.000 en 2016) sont introduites. Dans ce flot, toutefois, quelques dizaines seulement émanent de ressortissants européens (49 précisément en 2016).

**1 Une demande a priori non fondée.** Charles Puigdemont et ses collègues du désormais ex-gouvernement catalan déposeraient une demande d'asile en tant que « simples » ressortissants européens. On entend par là que s'appliquerait à leurs demandes la procédure classique réservée aux ressortissants du continent.

« En vertu du droit européen, ces demandes sont a priori considérées comme non fondées car elles émanent de personnes vivant dans des Etats qui ne pratiquent pas de persécutions. C'est ce que prévoit le protocole 24 au Traité de Lisbonne », indique Philippe De Bruycker, professeur de droit (ULB) spécialiste des questions d'immigration et d'asile.

**2 Une demande examinée, toutefois.** Qu'à cela ne tienne, « demande a priori non fondée » ne veut pas dire « demande écartée d'emblée ». S'ils devaient entamer de telles procédures, les ex-dirigeants catalans auraient le droit d'avancer des éléments pour tenter de démontrer que leurs demandes sont fondées.

« Cela se fait selon une procédure accélérée de quelques jours », explique Philippe De Bruycker. Le temps pour le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) de se prononcer. »

**3 L'hypothèse de « l'excuse politique ».** Quelles raisons pourraient invoquer Charles Puigdemont et les ex-membres de l'exécutif catalan devant le CGRA ? Pour tenter de répondre à cette question, Philippe De Bruycker accepte un instant de se glisser dans la peau de l'avocat qui pourrait avoir à défendre les demandes d'asile catalanes. « Il est évident que faire l'objet de poursuites pénales dans un pays n'est pas un argument valable en soi pour demander l'asile, sauf circonstances tout à fait exceptionnelles », explique Philippe De Bruycker.

Selon le professeur de droit,

Charles Puigdemont et ses alliés pourraient toutefois éventuellement tenter de faire valoir qu'ils sont poursuivis pour des raisons autres que judiciaires, que les crimes qui leur sont reprochés ne sont pas de droit commun mais bien politiques.

« Je n'ai pas l'impression que ce soit vraiment fondé comme argument », affirme Philippe De Bruycker. Et puis, de façon plus générale, le sens de l'excuse politique s'est réduit ces dernières années. Dans le cadre du mandat d'arrêt européen, elle n'a tout bonnement pas été retenue. »

Au-delà, les demandes d'asile catalanes pourraient éventuellement chercher quelque appui sur le risque d'un procès futur inéquitable en Espagne ou sur le caractère disproportionné des peines prévues pour sédition.

**4 Un organe indépendant.** Dans tous les cas, s'il y a des demandes d'asile, elles seront examinées par le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

« C'est un organe indépendant qui n'est pas soumis à l'autorité de Theo Francken. Les demandes seront donc traitées d'un point de vue uniquement juridique », af-

firme Philippe De Bruycker. Ce qui balaise l'hypothèse selon laquelle le secrétaire d'Etat, qui a exprimé sa sympathie ce week-end à l'égard des dirigeants catalans, puisse intervenir en leur faveur en cours de procédures. « Etant donné que la politique d'éloignement du territoire est de sa compétence, la balle pourrait toutefois lui revenir en cas de demandes rejetées », précise Philippe De Bruycker. Il reste que je ne crois pas qu'il puisse prendre une autre décision que la seule qui apparaisse logique dans ces cas-là, c'est-à-dire des ordres de quitter le territoire. »

**5 Une autre piste, la demande de séjour.** S'ils veulent absolument rester en Belgique, les membres de l'ex-exécutif catalan ont la possibilité également de faire une demande de séjour. Dépendant d'une procédure tout à fait différente, celle-ci se fonderait sur la liberté de circulation des citoyens européens. Philippe De Bruycker relative toutefois la possibilité pour les Catalans de parvenir ainsi à « échapper » à la justice espagnole : celle-ci pourrait alors délivrer un mandat d'arrêt européen. ■

**MATHIEU COLINET**

# judiciaire L'étau se resserre sur les indépendantistes catalans

MADRID

DE NOTRE CORRESPONDANT

**U**n mépris total de notre Constitution. » Le procureur général de l'Etat espagnol, José Manuel Maza, a dénoncé en ces termes les agissements des indépendantistes catalans au moment d'annoncer lundi à Madrid le dépôt d'une plainte pour rébellion, sédition et malversation contre l'ensemble du gouvernement de la Catalogne et les membres du bureau du parlement régional. Maza leur reproche des décisions et des agissements qui ont entraîné « une crise institutionnelle qui a débouché sur la déclaration unilatérale d'indépendance » vendredi dernier.

La plainte était attendue mais des doutes subsistaient quant aux faits reprochés aux leaders séparatistes et le nombre de personnes impliquées. Au cours d'une brève déclaration, le procureur général a donné plus de détails sur les charges, très lourdes, qui pèsent sur l'ex-président catalan Carles Puigdemont, l'ex-présidente du parlement régional Carme Forcadell et les principaux dirigeants sécessionnistes.

Selon le code pénal espagnol, le délit de rébellion est passible de peines pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison. Il s'applique dans le cas d'un « soulèvement violent et public » dans le but notamment de « suspendre, modifier totalement ou partiellement la Constitution » ou de « déclarer l'indépendance d'une partie du territoire national ». Peut-on

parler de « violence » dans le cas des indépendantistes qui gouvernaient jusqu'à vendredi en Catalogne ? En Espagne, le sujet a suscité un débat entre juristes mais le procureur général, critiqué par certains magistrats et responsables politiques, a expliqué dans sa plainte qu'un délit de rébellion « n'exige pas la présence d'armes, de combats ou de violences graves ». José Manuel Maza se base sur une sentence qui remonte à... 1983, lors du procès des responsables de la tentative de coup d'Etat du 23 février 1981, qui était avant ce conflit catalan la crise la plus grave traversée par l'Espagne en 40 ans de démocratie.

## « Responsables des épisodes de violence »

Le ministère public laisse cependant entendre dans sa plainte, un document de 118 pages, que si le délit de rébellion n'était pas retenu par les juges d'instruction, les vingt accusés seraient quand même coupables d'un délit de sédition. Défini dans le code pénal comme un « soulèvement public et tumultueux pour empêcher par la force ou de manière illégale l'application des lois », il est passible de 10 à 15 ans d'emprisonnement.

En ce qui concerne le délit de malversation, il est évoqué une possible utilisation d'argent public de la part des dirigeants indépendantistes pour l'organisation du référendum du 1<sup>er</sup> octobre, interdit par la justice espagnole. Le procureur général mentionne

longuement la consultation illégale sur l'indépendance dans sa plainte. Il y considère notamment Puigdemont et les autres accusés « responsables des épisodes de violence » qui ont eu lieu lors de la journée de vote, à cause de « leur obstination » à organiser « à tout prix le référendum inconstitutionnel ».

Désormais, ce sont aux juges de décider si la plainte du procureur général est recevable. Si tel était le cas, les anciens membres de l'exécutif catalan devraient être convoqués à Madrid par un magistrat de l'Audience nationale, le tribunal espagnol spécialisé dans les affaires complexes, alors que les membres du bureau du parlement verraient leur sort se jouer devant le Tribunal suprême, en raison de leur condition – toujours valide – de députés. Leurs déclarations pourraient avoir lieu dans les prochains jours et ce sera seulement après celles-ci qu'ils pourraient être mis en examen.

S'ils refusaient de se présenter devant la justice, les 14 anciens responsables du gouvernement de la Catalogne et les 6 membres du bureau permanent du parlement régional pourraient être détenus « en urgence », selon José Manuel Maza, qui a aussi évoqué comme mesures possibles – une fois réalisées les déclarations devant le tribunal – la mise en détention provisoire et une caution totale de plus de 6 millions d'euros, « en raison de la gravité des faits ». ■

GUILLAUME BONTOUX

## Chambre : des demandes d'explication...

Le groupe Ecolo-Groen à la Chambre des représentants a demandé au président de l'assemblée, Siegfried Bracke (N-VA), de convoquer le Premier ministre Charles Michel afin qu'il s'explique cette semaine sur la position de son gouvernement dans la crise en Catalogne. Les verts ont été rapidement rejoint par les autres principaux partis d'opposition. Le PS et le SP.A puis le CDH et Défi ont également réclamé des explications de la

part du gouvernement fédéral.

« Il en va de la crédibilité internationale de la Belgique », écrit le président socialiste Elio Di Rupo sur Twitter. La cheffe de groupe CDH à la Chambre, Catherine Fonck, a pour sa part « une nouvelle fois exhorté le Premier ministre à sortir de son silence complice et à mettre un "halte-là" au comportement injustifiable d'une partie des membres du gouvernement qu'il est censé diriger ».

## ... tous azimuts

« Charles Michel et Didier

Reynders ont-ils encore quelque chose à dire en politique européenne ? Ont-ils abdicé devant la N-VA ? », interroge Olivier Maingain, le président de Défi, qui considère que le Premier ministre « doit mettre fin de toute urgence aux initiatives intempestives prises par le secrétaire d'Etat N-VA Francken ». Du côté flamand, la cheffe de groupe SP.A à la Chambre, Meryame Kitir, réclame par ailleurs des explications au ministre des Affaires étrangères Didier Reynders (MR) – qui effectuait durant une bonne partie de la semaine une visite de travail aux Etats-Unis. (b)

# fédéral La crise catalane s'invite au sein de la majorité « suédoise »

ANALYSE

Une délégation catalane à Bruxelles 24 heures à peine (ou presque) après l'invitation lancée par Théo Francken (N-VA) aux membres du gouvernement régional destitué, cela ressemble furieusement à une crise en gestation. Un peu comme la mise en place d'une bombe, pièce par pièce, qui pourrait très bien éclater au visage de la majorité fédérale.

**Tancer ne suffit plus.** Dimanche, Charles Michel a recadré Théo Francken. Sa communication sur une demande d'asile toute théorique du gouvernement catalan à la Belgique venait de froisser Madrid. L'arrivée, ce matin, de la délégation en provenance de Barcelone va crispier sérieusement les relations de la Belgique avec un partenaire et membre de longue date de l'Union européenne.

Dans un tel contexte, les admonestations publiques du Premier ministre à son secrétaire d'Etat ne suffisent plus.

Charles Michel semblerait alors donner raison à ceux qui le décrivent comme soumis à la N-VA, cet épisode catalan

survenant après une série d'autres où il a dû intervenir après qu'un membre nationaliste de son gouvernement eut franchi la ligne... jaune. Réitérer l'invitation à se tenir à carreau apparaîtrait comme trop faible, dès lors que la sortie de Francken met à mal la position de la Belgique – de Didier Reynders et Charles Michel, en l'occurrence – sur la scène internationale.

**La N-VA acceptera-t-elle ?** Un geste fort serait évidemment de réclamer la démission de Théo Francken. On ne doute pas que l'opposition s'en chargera. Mais Charles Michel et le MR sont-ils en mesure de l'exiger de la N-VA ? Pour poser la question autrement, Bart De Wever

dont le parti est dominant au sein de la coalition (en raison de son poids relatif au sein de celle-ci), acceptera-t-il que quelqu'un d'autre que lui décide du sort d'un de ses représentants au gouvernement ? D'autant que Théo Francken n'est pas n'importe qui : tenant de la ligne dure du parti en matière d'immigration, il incarne la relève au sein de son camp, beaucoup voyant en lui le successeur de De Wever.

**Une marge de manœuvre serrée.** Entre l'impossibilité d'une simple remontrance et la difficulté de couper une tête à l'hydre N-VA, le passage est étroit pour le Premier ministre et sa majorité. Le calcul, c'est d'attendre le retour au calme, porté par la trêve de Toussaint. Pour l'heure, il semble organiser un cordon sanitaire autour de ces encombrants visiteurs, afin qu'aucun de ses ministres et secrétaires d'Etat ne rencontre Puigdemont et consort. L'idée : à la N-VA de gérer les embarras de cette présence nationaliste. Une ligne bien fragile et qu'une demande d'asile en bonne et due forme viendrait balayer.

De plus, il y a fort à parier que l'opposition ne lui fera pas ce cadeau (lire p.3), sonnante à la porte du 16, rue de la Loi comme un soir d'Halloween pour réclamer une tête tranchée. Par contre, si les partis flamands en profitent pour chatouiller la N-VA, aucun n'a intérêt à faire exploser la coalition fédérale. Cela équivaldrait à rappeler le PS ou à aller aux urnes avec un adversaire nationaliste dominant et revancharde. Autant demander l'asile à l'Espagne. ■

PASCAL LORENT

## l'historien « La sortie de Francken a touché le cœur des nationalistes »

ENTRETIEN

Préoccupé par le sort de Carles Puigdemont, le secrétaire d'Etat N-VA Theo Francken a suggéré, il y a quelques jours, que le président catalan destitué par Madrid puisse introduire une demande d'asile politique à la Belgique. Ce que l'intéressé pourrait être tenté de faire...

Comment interpréter cette sollicitude ? Reflète-t-elle la sympathie du premier parti flamand vis-à-vis des sécessionnistes catalans ? Un tel sentiment est-il vivace en Flandre, en

dehors de la N-VA ? Nous avons interrogé le journaliste et historien Marc Reynebeau, auteur de *Le Rêve de la Flandre ou les Aléas de l'Histoire* (La Renaissance du Livre).

**D'après Madrid, Carles Puigdemont serait à Bruxelles. De là à imaginer qu'il a pris Theo Francken au mot, il n'y a qu'un pas...**

*Si c'est de cela qu'il s'agit, ni Francken, ni la N-VA ne peuvent pas faire grand-chose pour lui : c'est le CGRA*

*(Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides) qui statue sur ce genre de demandes. Quant à d'éventuelles discussions entre Puigdemont et la N-VA, c'est quelque chose de privé, entre nationalistes.*

**Comment est vécue l'aventure catalane en Flandre, et plus spécifiquement à la N-VA ?**

*On ne peut pas vraiment dire que l'opinion publique flamande soit très portée sur le*

*sujet, même si les images des violences policières lors de la tenue du référendum du 1<sup>er</sup> octobre ont provoqué des sentiments négatifs.*

*Pour la N-VA en revanche, c'est quelque chose de très important. Il y a d'abord ce constat qu'en Catalogne, il existe un sentiment nationaliste très important, autour des 50 % de la population, sans commune mesure avec celui qui traverse la Flandre. Les Catalans peuvent mettre en marche quelque chose que la N-VA aimerait copier, mais*

sans y arriver. Ce qui est très frustrant pour elle. Il y a ensuite cette vieille idée au sein du nationalisme flamand, d'être solidaire avec les autres nationalistes, qu'ils soient catalans, bretons ou écossais.

**De là à suggérer que la Belgique accorde le statut de réfugié politique au président de l'exécutif catalan...**

Il y a un an, quand toute cette affaire catalane était encore hypothétique, Jan Jambon, qui était quand même vice-Premier ministre, avait dit que, pour lui, cela pouvait être la cause de la chute du gouvernement. Pour lui, la Belgique devrait reconnaître

l'indépendance... De cela, on n'entend plus grand-chose ! Mais malgré tout, les sentiments séparatistes ne sont pas niés. En proposant que Carles Puigdemont demande

l'asile politique à la Belgique, Francken a posé, en tant que secrétaire d'État à l'asile, un acte symbolique, un acte de solidarité vis-à-vis des indépendantistes catalans. Mais un acte essentiellement symbolique...

**Une occasion, pour la N-VA, de rappeler à ses électeurs nationalistes qu'elle ne les a pas oubliés, malgré les objectifs socio-économiques mis en avant au gouvernement ?**

La N-VA veut être un parti de droite, libéral, antisyndicaliste, tout en maintenant l'indépendance de la Flandre en tête de ses statuts... La question est de savoir quel est le plus important pour eux. Il y a eu un débat ce sujet il y a quelques semaines, quand De Wever a annoncé que s'il pouvait continuer l'actuelle coalition, on ne parlerait pas de communautaire. Mais on a vu que le « capital sentimental » du parti, ce qui lie surtout ses fondateurs, c'est quand même toujours le nationalisme.

Cette sortie de Francken a touché le cœur des nationalistes : la N-VA est quand

même toujours solidaire des autres nationalistes et le rêve ultime d'un indépendantisme flamand existe toujours dans le parti. C'est cela que Francken a affirmé.

Par ailleurs, la N-VA, qui est présente au gouvernement régional et fédéral, est devenue un parti de pouvoir, un parti presque traditionnel... Et cela, elle veut absolument éviter. Cela fait également partie de ce « capital sentimental » : être un parti différent, s'apposant aux élites classiques, etc. Avec des choses au fond « inoffensives » comme cette sortie de Francken, la N-VA renforce cette image. ■

Propos recueillis par  
WILLIAM BOURTON

## diplomatie

### Un peu d'eau dans le gaz

Si les ambassades, leurs diplomates et les conseillers diplomatiques devaient prouver leur utilité, même dans les relations entre pays aussi proches que des États membres de l'Union européenne, nul doute qu'ils l'ont fait dans l'épisode que traversent les relations hispano-belges. Un épisode qui a démarré le jour du « référendum » d'indépendance, le dimanche 1<sup>er</sup> octobre. Réagissant aux images télévisées des forces de police tentant d'empêcher le déroulement du scrutin, le Premier ministre belge se fend d'un tweet - en anglais - indiquant : « *La violence ne peut jamais être la réponse ! Nous condamnons toutes formes de violence et réaffirmons notre appel au dialogue politique.* »

Charles Michel est alors le premier, et un moment le seul dirigeant européen à réagir de manière critique envers la gestion de la crise catalane par le gouvernement de Madrid. Si le gouvernement de Mariano Rajoy ne bronche pas, la presse espagnole ne se prive pas de critiquer la sortie du Premier ministre belge : la moindre critique de la position espagnole est perçue comme un parti pris en faveur des indépendantistes catalans. Mais la presse comme les sources diplomatiques espagnoles mettent la sortie de Charles Michel sur le compte de son obligation supposée de ménager le partenaire indépendantiste qu'est la N-VA. Le lendemain, la Commission européenne publie elle aussi un communiqué rejetant toute violence, non sans réaffirmer la nécessité de respecter l'ordre constitutionnel espagnol, formellement brisé par les dirigeants catalans.

Le matin du Conseil européen à Bruxelles le jeudi qui suit, *Het Laatste Nieuws* révèle que le directeur des af-

aires européennes de Mariano Rajoy aurait signifié par voie diplomatique le courroux du gouvernement de Madrid, n'excluant pas des menaces de rétorsion, notamment sur le vote européen qui doit déterminer le choix du nouveau directeur général d'Europol, un poste pour lequel la Belge Catherine De Bolle est la mieux placée. Un riffi entre les deux dirigeants avait été guetté par la presse européenne ? En vain : dans un aparté opportunément pris sur le vif par les caméras officielles, le tandem Rajoy-Michel s'est jovialement tapé dans le dos en riant. Message : tout va pour le mieux entre les deux dirigeants.

**Un contact diplomatique serré a été maintenu entre Bruxelles et Madrid, y compris dans la journée folle de lundi**

Les critiques, souvent ironiques, envers le Premier belge et la Belgique continuent toutefois de fleurir dans la presse espagnole. Jusqu'à la nouvelle flambée suscitée en Espagne par les propos de Theo Francken ce dimanche (*Le Soir* de lundi) sur l'hypothèse d'un asile belge accordé aux dirigeants catalans.

Selon nos informations, la question s'est posée côté espagnol d'une réaction diplomatique, fût-elle discrète. Mais elle a été éteinte par la mise au point de Michel sur « l'huile » à ne pas jeter sur le feu. Et, toujours selon nos sources, un contact diplomatique serré a été maintenu entre Bruxelles et Madrid, y compris dans la journée folle de lundi. Côté belge, on assure que « *des deux côtés on comprend parfaitement la situation délicate respective des deux gouvernements* ». ■

JUREK KUCZKIEWICZ